

# Agir Local

POUR CONTRER À SON NIVEAU LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**PROJET** / Décrivez votre projet en quelques lignes

Grâce à une volonté citoyenne désireuse de plus de nature en ville, la ville d'Arcueil développe depuis 7 ans son programme « Arcueil Ville Comestible ». Ce programme comprend un grand nombre de projets qui ont vocation à changer le rapport à la nature et à ses ressources. Parmi les initiatives développées, on trouve :

- la construction de jardins collectifs pour les habitants et pédagogiques pour les écoles,
- une déminéralisation et végétalisation des cours d'écoles,
- l'installation de composteurs dans les espaces publics, les jardins partagés et dans les écoles,
- un permis de végétaliser pour les habitants sur l'espace public,
- l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires dans le cadre des activités du service parcs et jardins.
- En cours de réalisation : réalisation de vergers ou de forêts urbains et la construction d'une ferme urbaine.

Il ne s'agit pas comme cela a longtemps pu être le cas d'avoir une végétalisation décorative mais bien comestible et sociale. En effet, ce programme écologique et donc social a pour ambition d'accompagner l'effervescence citoyenne en matière de développement durable et de créer des nouveaux espaces de rencontres et de dialogues.

En outre, ce programme vise également à sensibiliser tous les acteurs de la ville (agents, habitants, élus, entreprises) aux moyens de production alternatifs, plus sociables et plus respectueux de l'environnement.

**TERRITOIRE** / Sur quel territoire se déploie votre projet et quel périmètre de rayonnement ? (Commune, groupe de communes)

Le programme a été déployé sur l'ensemble de la ville tant dans les quartiers pavillonnaires que résidentiels. Bien que la ville s'appuie sur les demandes de citoyen en matière de végétalisation, dans un souci d'équilibre de territoire et d'une égale sensibilisation aux enjeux écologiques, elle incite au développement d'initiatives municipales et citoyennes dans les quartiers socialement plus défavorisés.

Ville pilote en matière de protection et de développement de la biodiversité, la commune est un exemple pour beaucoup de collectivités, qui viennent s'en inspirer.

**LES ACTEURS DU PROJET** / Quels sont les acteurs impliqués dans le projet et leur rôle (porteurs, relais, contributeurs, financeurs, etc.) Qui sont les bénéficiaires ?

Le programme « Arcueil ville Comestible » est porté et soutenu par une diversité d'acteurs.

- L'initiative a été portée par des collectifs d'habitants et par des directions d'écoles désireux de s'engager dans une transition écologique et sociale.
- Les projets ont été soutenus et accompagnés par les élus et les agents de la commune, qui ont permis leur réalisation grâce à une aide logistique et financière.
- Afin de pouvoir pérenniser les dynamiques et travailler dans la durée, les différentes parties se sont accordées pour former une structure regroupant tous ces acteurs. Celle-ci leur permet d'être un espace de dialogue pour mener une réflexion globale sur les transitions en cours dans la commune.
- Enfin, sans pouvoir tracer précisément la fréquence et l'usage, nous savons que plusieurs habitants qui n'étaient pas à l'origine du projet ont pu profiter des jardins partagés pour répondre à un besoin « d'avoir les mains dans la terre ».

**FACILITÉ DE RÉPLICABILITÉ DU PROJET** / Sur une échelle de 1 à 3, comment évalueriez-vous la capacité du projet à être répliqué sur un autre territoire (1 = difficilement répliquable ; 3 = facilement répliquable) ?

1      2      3

Expliquez (motivations, obstacles)

Arcueil, ville comestible.

Pour réaliser un programme tel qu'Arcueil Ville comestible, cela nécessite un désir et un engagement de chaque acteur de travailler collectivement et pour un même objectif commun. Chaque partie doit être consciente qu'il peut apprendre de l'autre. En ce sens, il est important que les citoyens soient intégrés totalement au programme et puissent apporter leur propre connaissance et expertise. De l'autre côté, les élus et agents doivent être convaincus par le programme et accompagner positivement tous les projets.

**BÉNÉFICES LOCAUX ET GISEMENT NATIONAL** / Chiffrés l'un et l'autre, autant que faire se peut, en terme de % de réduction de tonnes équivalent CO2e (sur le territoire local, national, en utilisant le tableur carbone), mais aussi en termes d'énergie consommée, de gains en euros, en emploi, d'impact local en général...

En cours de calcul

**FINANCEMENT** / Comment le projet a-t-il été financé (subvention, investissement, mécénat, crowdfunding, budget de fonctionnement, etc.) ? Quel temps de retour sur investissement ? (si disponible)

Les projets du programme sont financés en grande partie par la ville par le biais de subventions ou du budget participatif. La démarche « Ville Comestible » possède un budget de 70 000 euros (50 000 euros d'investissement 20 000 euros de fonctionnement). Cela permet de financer l'installation des jardins partagés et l'apport en matériel. Par ailleurs, elle accorde une subvention aux différents collectifs d'habitants afin qu'ils puissent pérenniser leur actions.

Pour certains projets comme la réalisation de vergers ou de forêts urbaines ou la construction d'une ferme urbaine, la ville obtient des financements de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du programme « Nature 2050 ».

**DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES** / Pouvez-vous nous faire parvenir des documents existants de présentation du projet (lien internet, doc, pdf, etc.) ? Ces documents sont à joindre par email à [50projets@agirlocal.eu](mailto:50projets@agirlocal.eu) (méthode, calendrier, acteurs, coûts et gains, outils utilisés, adresses, etc.)

Cf pièces jointes au mail

**COMMENTAIRES DU GROUPE PROJET** / Toutes les informations jugées pertinentes pour la reproduction du démonstrateur.

Les acteurs de ce projet sont très fiers de ce qui a été fait ; il s'agit maintenant d'aller plus loin, de donner vie à l'existant, de continuer à innover et à co-construire de projet qui font du sens pour nos territoires.

**ADRESSE DU SITE INTERNET** / S'il existe.

<https://www.arcueil.fr/category/environnement/espaces-verts-environnement/>

<https://www.arcueil.fr/arcueil-comestible-film-et-debat/>

**CONTACT** / Laissez-nous vos coordonnées.

Email : Joachim Gonfroy, Chargé de mission Nature en Ville

Téléphone : 01 88 28 79 03 / 06 24 55 63 76

**COMMENTAIRES** / Si vous souhaitez ajouter des éléments à notre connaissance.

Projet pilote qui a besoin de trouver un nouveau souffle pour entretenir la dynamique, les collectifs et le sens : l'ouverture aux autres villes pourrait être un levier d'action en ce sens. MERCI pour ce projet d'initiative remarquables .... Et